

Publications des départements et des offices de la Confédération

Citations

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Butzer Ernest, fils d'Ernest et de Simone-Cécile, née Ruch, né le 20 janvier 1950, à Bourg-en-Bresse (F), originaire de Teuffenthal bei Thun, aide-magasinier, précédemment domicilié à Winterthour, actuellement sans domicile connu; sap à cp sap III/10;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 7 mai 1981, à 10 heures, à Martigny, Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, 1^{er} étage, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

2 mars 1981

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, lt-colonel Gilbert Seppey

26574

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Oberson Félix, fils d'Ernest et de Delphine, née Boschung, né le 6 juin 1956, à Bulle, originaire d'Estévenens, débiteur de bois, précédemment domicilié à Meyrin, c/o M^{lle} Pascale Serres, rue Léon-Guerchet 5; car à cp car III/14;

Vulliemin Jules, fils d'Alfred et de Wilhelmine, née Gräber, né le 2 juillet 1937, à Lausanne, originaire de Pomy, peintre en bâtiment, précédemment domicilié à Lausanne, avenue de Chailly 5; fus à cp fus 412;

tous deux actuellement sans domicile connu,

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 25 mars 1981, à 8 h. 30, à Lausanne, Palais de justice de Montbenon, Salle du tribunal cantonal, 1^{er} étage, sous l'inculpation, pour Oberson, d'insoumission intentionnelle et d'abus et de dilapidation de matériel, et pour Vulliemin, d'insoumission par négligence et d'observation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

2 mars 1981

Tribunal militaire de division 2:

Le président, major Michel Jatton

26574

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Bernard Claude, fils d'Edmond et de Camille, née Thomas, né le 19 juillet 1941, à Saint-Maurice (F), originaire de Genève et Paris (F), mécanographe; car à cp fus II/122;

Goetz Pierre, fils d'Isaac et de Danielle, née Duc, né le 21 juillet 1939, à Genève, d'où originaire, prestidigitateur; fus à cp fus I/122;

tous deux actuellement sans domicile connu,

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le vendredi 27 mars 1981, à 8 h. 30, à Lausanne, Palais de justice de Montbenon, Chambre pénale, rez-ouest, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle et d'observation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

2 mars 1981

Tribunal militaire de division 2:

Le président, colonel Félix-C. Vaney

26574

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Baeriswyl Gérard, fils de Félix et de Bertha, née Eberlé, né le 17 octobre 1937, à Fribourg, originaire de Fribourg, Alterswil et Bösingen, employé de bureau, précédemment domicilié à Fribourg, c/o M. Georges Spicher, rue de la Sarine 10; cpl à cp ld fus 818;

Auderset Patrick, fils de Régis et de Nelly, née Haemmerli, né le 5 juin 1959, à Boudevilliers, originaire de Cressier FR, forestier-bûcheron, précédemment domicilié aux Geneveys-sur-Coffrane, rue des Grandes-Planches 17; conscrit;

Claude Gilbert, fils de Samuel et de Lucette, née Forgette, né le 14 juin 1960, à Chêne-Bougeries, originaire de Montfaverhier et de La Chaux-de-Fonds, mécanicien sur autos, précédemment domicilié à Onex, rue du Vieux-Moulin 8; recr can lm non incorporée;

Jaccoud Jacques, fils d'André et de Maria, née Borgeaud, né le 4 avril 1945, à Lausanne, originaire de Sugnens, mécanicien, précédemment domicilié à Lausanne, chemin des Bossons 21; pi tg à cp trm fr 3;

tous quatre actuellement sans domicile connu,

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 8 avril 1981, à 8 h. 30, à Lausanne, Palais de justice de Montbenon, Salle du tribunal cantonal, 1^{er} étage, sous l'inculpation, pour Baeriswyl, d'insoumission intentionnelle, d'inobservation de prescriptions de service, d'abus et de dilapidation de matériel et de révocation d'un sursis, pour Auderset, de refus de servir, d'inobservation de prescriptions de service et de révocation d'un sursis, pour Claude, d'insoumission intentionnelle et d'inobservation de prescriptions de service, et pour Jaccoud, de refus de servir.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

2 mars 1981

Tribunal militaire de division 2:

Le président, colonel Félix-C. Vaney

26574

Publications des départements et des offices de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1981
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	09
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	10.03.1981
Date	
Data	
Seite	674-676
Page	
Pagina	
Ref. No	10 103 028

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.